



CADRE DE VILLE PAGE 6

Le tri et la collecte de vos déchets évoluent



ACTUS CITÉ PAGE 10

Budget participatif : les trois projets retenus



SPORT PAGE 22

Antoine Garziano, triathlète malvoyant

CÉRÉMONIE DES VOEUX 2024

Notre dossier du mois

PAGE 12

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

112 : numéro d'appel d'urgence européen unique.

15 : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

17 : police / gendarmerie

18 : sapeurs-pompiers

114 : numéro d'urgence national unique accessible pour les personnes sourdes ou malentendantes qui nécessitent l'intervention des services de secours.

RECENSEMENT DÈS 16 ANS

Le recensement citoyen est une obligation légale à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Le jeune doit faire la démarche à la mairie au service état-civil, muni :

- d'une pièce d'identité,
- d'un justificatif de domicile et
- du livret de famille à jour.

Après cette démarche, le jeune recensé doit signer un document pour recevoir l'attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement. Il est important d'effectuer la démarche dans le délai imparti, en effet, ceci pourrait retarder votre convocation à la journée de défense et de citoyenneté.

Renseignements auprès du service état-civil :
03 20 12 79 77

TOUTES LES INFOS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Le traitement des déchets incombe à la Métropole Européenne de Lille.

- **Ordures ménagères** (bac au couvercle gris ou sac réglementaire noir) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

- **Emballages ménagers et papiers** (bac au couvercle jaune ou sac réglementaire jaune) sont collectés le mercredi matin à partir de 6h (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

- **Verre** (hors vaisselle cassée) Dès le 13 février, le verre doit être déposé dans l'un des Points d'Apport Volontaire répertoriés sur : www.lillemetropole.fr/PAV

- Horaires de sorties

La veille à partir de 19h. Les récipients doivent être rentrés dès la fin de la collecte le jour même avant 19h.

Les dépôts de verre aux Points d'Apport Volontaire se font entre 7h et 22h.

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera délivrée à tout contrevenant.

- Les encombrants :

Les encombrants doivent être déposés à la déchèterie de La Madeleine au 301, rue Pompidou du

lundi au samedi de 7h30 à 18h (du 1^{er} novembre au 31 mars) et le dimanche de 8h à 13h. Accès sur présentation de la carte déchèterie : www.mesdemarches.lillemetropole.fr

Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ? Pour toute question relative à la collecte et le traitement des déchets, contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30) ou par mail : contact-dechetslillemetropole.fr

PRÉVENIR LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Les foyers de maisons d'habitation, les fours ou les appareils de chauffage, les poêles à bois sont parmi les sources les plus courantes d'émission de monoxyde de carbone qui peuvent conduire à une intoxication.

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est **indolore, invisible et non irritant**. Après avoir été respiré, il provoque des **maux de tête, nausées, vomissements, malaises ou encore une paralysie musculaire**.



Ne jamais utiliser pour se chauffer des **appareils non destinés à cet usage** : cuisinière, brasero, barbecue...



Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion (ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu)



Veiller à une **aération et à une ventilation correctes des lieux** et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air

Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut constituer une intoxication au monoxyde de carbone. **Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences.**

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES

Camilo et Elie PERRET, le 19/11 – Clémence VERRON RIBEIRO, le 23/11 – Naim MOHAMED, le 24/11 – Capucine COLON, le 23/11 – Emilie ODOU SOMMARO, le 05/12 – Mathilde NIERENGARTEN, le 13/12 – Octave WILLOQUET, le 19/12 – Léonie LÉTIENNE, le 24/12 – Baptiste JOUANNE, le 30/12.

LES MARIAGES

Carla MULLER et Marc PFISTER, le 02/12 – Stepan BOYKO et Anastasiya ZHARYNA, le 09/12.

LES DÉCÈS

Michaël LAFRANCE, le 02/12 – Thérèse LEPOUTRE, le 05/12 – Jean DHALLUIN, le 06/12 – Jean-Marie FIGUET, le 17/12 – Helga MEYER, le 18/12 – Jacques MARAIS, le 20/12 – Thérèse DUTHOIT, le 01/01 – Gérard CHAPÔTEL, le 01/01 – Henri VERLA, le 02/01 – Janine BENNTEUX veuve MÉKALI, le 03/01 – Françoise D'ENQUIN veuve TESSON, le 06/01 – Gisèle DEWILDE veuve DEMESTER, le 07/01 – Yasmina BEHLOULI, le 09/01 – Mohammed HAMADACHE, le 10/01 – Renée CNUUDE veuve CARETTE, le 13/01.

PAGE 4 ON A AIMÉ

Les animations de Noël

PAGE 7 CADRE DE VILLE

Rendez-vous le 16 février pour la réunion publique "Cœur de Ville"

PAGE 9 ACTUS CITÉ

La Madeleine Autrefois : l'église Saint-Vital

PAGE 11 TOUTES GÉNÉRATIONS

Premières inscriptions pour la rentrée scolaire 2024

PAGE 12 DOSSIER DU MOIS

Retour sur la cérémonie des vœux

PAGE 16 VIVRE ET TRAVAILLER

Régalez-vous avec votre nouvelle épicerie fine !

PAGE 17 CULTURE ET SORTIES

Nouvelle année, nouveaux rendez-vous culturels !

PAGE 18 SOLIDARITÉS

Retour sur le repas dansant à l'occasion du Téléthon

PAGE 20 AGENDA

Toutes les prochaines animations, sorties et découvertes

PAGE 22 SPORT

Nouvelle session d'aquaconvivialité !



À

l'aube de l'année nouvelle, je tiens naturellement à adresser à chacune et à chacun d'entre vous des vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

À La Madeleine, 2024 sera assurément une année riche en réalisations et en projets initiés.

Je pense à la requalification du linéaire madeleinois de la Deûle qui concernera la voie verte et le bras mort.

Je pense aussi à la rénovation intérieure de l'église Sainte-Marie-Madeleine.

Je pense enfin au démarrage du chantier de la requalification de la place des Fusillés et Déportés.

Quant à notre "Carré Magique Écologique*", il verra notamment cette année la mise en chantier de la Zone d'Activités Solidaires consacrée à l'économie du réemploi.

Et puisque 2024 sera une année olympique, c'est bien avec une forme olympique que nous avons décidé de l'aborder.

Belle année 2024 !



Monsieur le Maire, avec son épouse, accueillant les Madeleinois à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population.

*Le Carré Magique Écologique madeleinois est composé du déploiement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux (plan SOLAMAD), d'un schéma municipal de verdissement et des projets de ferme urbaine et de Zone d'Activités Solidaires.

MAGdeleine - février 2024
13 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)
Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Conception, réalisation : Caroline MONTESINOS, Maëlle DE CONINCK, Caroline DUSSOULIER, Ambre SAULNIER (service Communication).
«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement par l'imprimerie DELEZENNE - Tél : 03 21 20 05 20.
Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98

ON A AIMÉ



1

(1) Le spectacle "Les Jouets du Père Noël" à la Chaufferie Huet a mis en scène l'atelier du Père Noël avec des chansons, de l'humour, des danses, des paillettes et la participation d'enfants du public. Un divertissement très apprécié par les familles présentes !



2



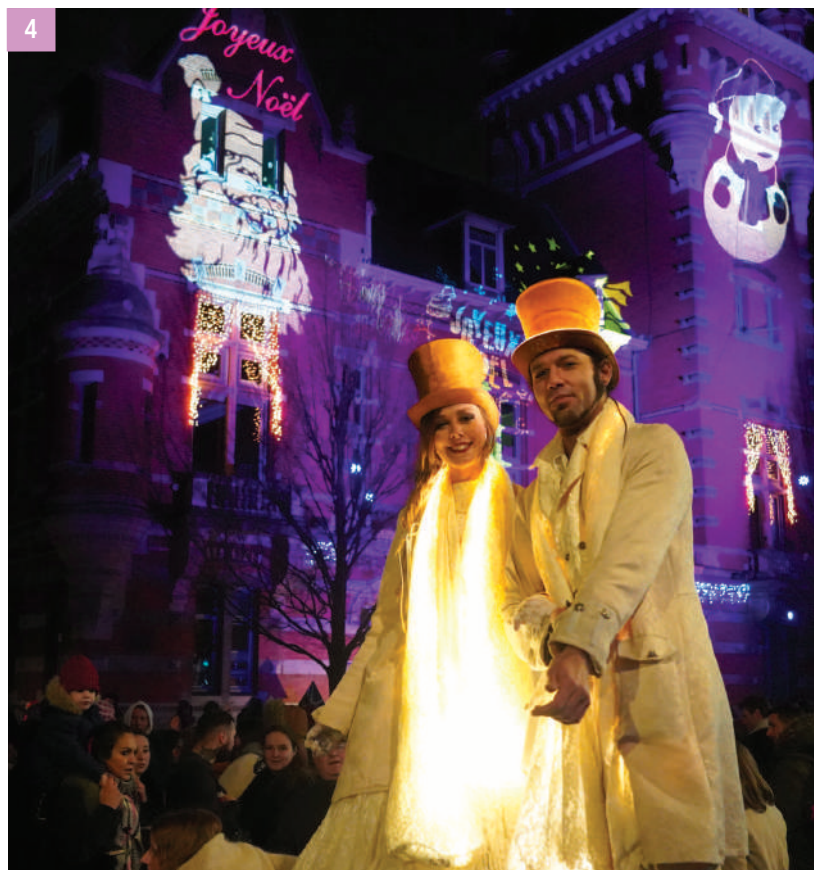
3

(2 à 4) Les enfants ont eu les yeux plein d'étoiles devant les animations et spectacles proposés par la Ville le 23 décembre (spectacle de feu, échassiers, jeux, manèges), avant la descente du Père Noël tant attendue.



5

(5) En décembre, plus de 1950 coquilles de Noël ont été distribuées aux élèves des écoles privées et publiques de La Madeleine. Une tradition gourmande qui enchante chaque année les papilles des petits et des grands (sur cette photo, à l'école Du Moulin Alphonse Daudet).



4



(6) La Ville a offert 1637 coquilles et colis de Noël aux aînés Madeleinois à domicile ou en point de retrait...De quoi profiter de douceurs salées et sucrées !



(7) Fin d'année magique dans les accueils de loisirs du mercredi réunis à l'espace Malraux pour assister à deux spectacles : "La Bibliothécaire de Noël" par Valérie Cappelle pour les maternelles, et "Légende" de Nicolas Deffontaine pour les élémentaires.



(8) Le spectacle "Entre Nœuds" joué mi-décembre sur la scène de la Chaufferie Huet a mêlé chorégraphie, synchronisation, jonglerie et poésie pour le plus grand plaisir du public.



(9) Après les fêtes, le Père Noël a troqué son traîneau pour une calèche et des chevaux de trait. Sollicité par la Ville, il a collecté cartons et papiers cadeaux afin qu'ils soient recyclés.



(10) Début décembre, le conservatoire de musique organisait un week-end autour du tuba. Il a reçu David Maillot (soliste à l'Orchestre de la Garde Républicaine) pour une master-class et un atelier de musique d'ensemble. Les élèves concernés se sont produits en première partie de l'Orchestre d'Harmonie de La Madeleine.



(11) Pour son centième anniversaire, Mme Thérèse Catieau, entourée de sa famille, de son aide-soignante et de Monsieur le Maire.



(12) En décembre dernier, la République rendait hommage à ceux qui sont tombés pour la France lors de la Guerre d'Algérie mais aussi les combats au Maroc et en Tunisie. À cette occasion, il a aussi été procédé à des remises de décorations à Michel Leclercq et Michel Sonnevile.

LE TRI ET LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS ÉVOLUENT

Depuis le 27 janvier, les "Ambassadeurs Du Tri" mandatés par la Métropole Européenne de Lille, vont à la rencontre des Madeleinois en porte-à-porte, afin de les sensibiliser aux changements à venir concernant la collecte de leurs déchets. En effet, la collecte des déchets ménagers, compétence relevant de la MEL, évolue afin de suivre l'harmonisation des consignes nationales et européennes et d'améliorer encore la qualité du recyclage.

VERRE : déploiement des Points d'Apport Volontaire



© Alexandre Traisnel / MEL

À partir du 13 février, la MEL implantera une quarantaine de Points d'Apport Volontaire (PAV) à La Madeleine.



QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche nationale visant à améliorer la valorisation des contenants en verre et à préserver les ressources. Le verre a la particularité de pouvoir être recyclé indéfiniment.



QUE PEUT-ON Y METTRE ?

Les bouteilles en verre, les bocaux, les flacons de parfum et de vernis (vides et sans bouchon) devront y être déposés. Attention, la vaisselle cassée est à jeter avec les ordures ménagères.



COMMENT TRANSPORTER SES EMBALLAGES EN VERRE ?

Lors du passage des "Ambassadeurs du Tri" à

domicile, un sac sera remis par la MEL aux habitants afin de transporter les contenants en verre, .

Les Points d'Apport Volontaire comprennent 2 ouvertures dont une adaptée aux personnes à mobilité réduite.

La Ville a opté pour des containers avec un habillage en bois, pour une meilleure intégration dans l'espace public. Ces derniers sont aussi insonorisés et peuvent contenir jusqu'à 2 000 bouteilles.

Les dépôts sont à réaliser entre 7h et 22h.



COMMENT TROUVER LE POINT DE COLLECTE LE PLUS PROCHE DE CHEZ SOI ?

Scannez le QR-code afin d'accéder à la carte interactive de la MEL (les points de collecte sont ajoutés progressivement suivant leur implantation).



Les Points d'Apport Volontaire ont vocation à accueillir uniquement des contenants en verre. **Il est strictement interdit sous peine d'amendes d'y déposer tout autre type de déchet ou de les abandonner autour des conteneurs.**

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI



DE NOUVEAUX RÉFLEXES À ADOPTER POUR LE RECYCLAGE DU PLASTIQUE

En 2024, les communes du secteur Sud-Ouest de la Métropole Européenne de Lille (dont La Madeleine fait partie), sont concernées par l'Extension des Consignes de Tri.

Les habitants peuvent maintenant déposer tous les emballages en plastique (pots de yaourt, barquettes, tube de dentifrice et de cosmétique, sacs plastiques, surfilmages...) dans leur sac/poubelle à recycler.



CHANGEMENT DES COUVERCLES DES BACS GRENAT EN JAUNE

Les couvercles couleur grenat des poubelles destinées aux déchets recyclables seront remplacés par des couvercles de couleur jaune, dans le cadre d'une uniformisation nationale.

> Dès le 15 février à partir de 19h, les habitants sont invités à sortir leur bac et à le laisser exceptionnellement sur le domaine public jusqu'à la mise en place du couvercle jaune. Un autocollant présentant les consignes de tri actualisées y sera apposé.



Bouteilles et flacons en plastique avec ou sans bouchon



Tous les autres emballages en plastique
Pots de yaourt, barquettes en plastique, tube de dentifrice et de cosmétique, sacs plastiques, surfilmages



ATELIERS DIY* GRATUITS ET CONSEILS SUR LE ZÉRO DÉCHET

Participez à des ateliers pratiques pour réduire vos déchets, faire des économies et préserver votre santé dans le cadre de la 4^{ème} édition madeleinoise du défi zéro déchet. Apprenez gratuitement à confectionner vos propres cosmétiques et produits ménagers, explorez la couture, initiez-vous à la réparation d'objets et découvrez des recettes de cuisine ! Inscrivez-vous sur le site internet du dispositif pour découvrir les ateliers proposés : <https://familleszerodechet.fr> (ou scannez le QR-code). **Une rencontre de lancement de cette nouvelle édition se déroulera à la mairie le jeudi 21 mars à 19h.**

Confirmez votre présence à transition-ecologique@ville-lamadeleine.fr / 03 20 12 79 75

*Ateliers "Do it yourself" : activités visant à créer, réparer ou confectionner soi-même des produits et objets.



PROJET "CŒUR DE VILLE"

Réunion publique d'information, le 16 février



Le nouveau "Cœur de ville" fera entendre les premiers battements de sa transformation. Le projet baptisé "Le lien", conçu et choisi par les habitants débutera sa concrétisation. Au fil des mois se dessinera une place plus attractive, plus verte avec 50% d'arbres supplémentaires, mais aussi plus de 1050m² d'espaces plantés, une nouvelle halle et un chemin d'eau.

Le marché bi-hebdomadaire madeleinois continuera de s'y épanouir pendant les travaux, en se déplaçant au fil des phases de celui-ci.

Une réunion publique d'information se déroulera vendredi 16 février à 19h à la salle Moulin rue du Moulin.

93 NOUVELLES PLANTATIONS

Chênes, magnolias, prunus, marronniers, tilleuls, érables...93 arbres de différentes essences ont été plantés dans toute la ville, en décembre dernier.

Dans le quartier Botanique (sur la photo), les agents des espaces verts ont par exemple planté un tulipier, un sophora et un châtaignier. Dans le jardin des quatre saisons, ce sont un tulipier, un séquoia et un châtaignier qui ont été plantés.

Plus que quelques mois à patienter avant de pouvoir observer «l'éclosion» de leurs premiers bourgeons.



Deux nouvelles stations CITIZ, AUTOPARTAGE



Depuis décembre, La Madeleine accueille 2 nouvelles stations de véhicules d'autopartage :

- sur le parking de la Mairie, rue du Général de Gaulle (véhicule Citroën C3)
- sur le parking rue de l'Abbé Lemire (véhicule Suzuki Swift)

Ces nouveaux emplacements viennent renforcer l'offre déjà existante sur la commune qui comprend maintenant 5 stations, avec celles déjà installées :

- Place des Fusillés et Déportés,
- Avenue de Kaarst,
- Avenue Albert 1^{er}.

Inscription et réservation en ligne sur le site : lille.citiz.coop

SQUARE MAURICE SCHUMANN

Vous ne pourrez plus vous tromper entre le square Schuman (rue Gambetta) et le square Schumann (quartier du Romarin) !

En effet, le nom de ce dernier est maintenant affiché, en lettres capitales, sur la nouvelle enseigne installée par la Ville en décembre dernier, côté Avenue de Kaarst.



LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 20 décembre 2023



Rétrocession de terrains au profit de la MEL dans le cadre de la requalification de la basse Deûle

La requalification de la basse Deûle prévoit l'aménagement d'une promenade le long du bras de la Basse

Deûle, la création d'une liaison vélo connectée au réseau cyclable existant, la restauration écologique des berges.
Voté à l'unanimité

Dénomination du « Centre social Christian Janssens »

En hommage à Monsieur JANSSENS, ancien premier adjoint en charge des solidarités, qui siégea 35 ans au Conseil municipal.
Voté à l'unanimité

Convention entre la Ville de La Madeleine et la MEL pour l'effacement des réseaux aériens de la

Place des fusillés et déportés

Ces travaux entrent dans le cadre de la requalification de la place du marché en vue d'y réaliser le projet conçu et choisi par les habitants.
Voté à l'unanimité

Renforcement de la sécurité des écoles maternelles et élémentaires

Ce renforcement tiendra compte des systèmes déjà existants et des configurations des écoles primaires publiques et privées, afin d'améliorer l'alerte des forces de police en cas d'intrusion.
Voté à l'unanimité

Reconduction du chèque énergie communal

D'un montant de 100€, cette aide municipale sera délivrée aux bénéficiaires du chèque énergie national pour la 3^{ème} année consécutive.
Voté à l'unanimité

Convention de partenariat pour le maintien de la fourniture d'eau aux familles en difficulté

Cette convention tripartite associe la MEL, Iléo et la Ville pour la mise en place du dispositif « Chèque Eau » visant à accompagner les familles rencontrant des difficultés à payer leurs factures d'eau.
Voté à l'unanimité

BUDGET PARTICIPATIF CANTONAL :

déposez vos idées en matière de transition écologique

Le budget participatif du canton de Lille 1 est un dispositif, mis en place pour la deuxième année consécutive par les Conseillers Départementaux Elisabeth Masse et Sébastien Leprêtre.

Quel est l'objectif de ce budget participatif cantonal ?

Ce dispositif a pour objectif d'apporter un soutien financier à des projets portés par des structures collectives (association, commune, collège, EPHAD, organisme public...)

La structure doit avoir son siège dans le Canton de Lille 1. Les projets pro-

posés doivent être en rapport avec la transition écologique et être réalisables dans les 12 mois.

Quel est le budget alloué à ce budget participatif cantonal ?

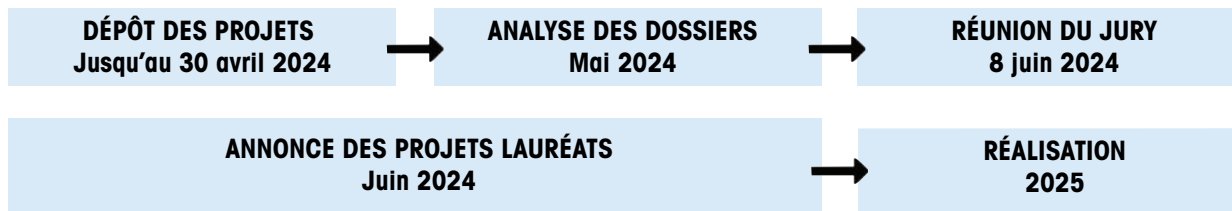
Le budget total est de 12 000€. Il est financé sur l'enveloppe des subventions pour Action d'Intérêt Local (AIL) des Conseillers Départementaux. Des sommes de 250€ à 4 000€ seront allouées aux projets sélectionnés suite aux votes du jury jusqu'à épuisement de la somme.

Qui compose le jury ?

Le jury est composé des 2 élus Conseillers Départementaux, de 2 membres du Conseil Départemental des Jeunes, des 4 Maires des communes du Canton de Lille 1 et du Président du Conseil de Quartier du Vieux-Lille (ou son représentant), de 2 éco-délégués ou représentant de chacun des collèges du Canton, d'1 représentant de structure associative par commune soit 28 personnes au total.

Comment déposer son projet ?

- dans les mairies qui composent le Canton de Lille 1
- par mail à : aurelie.droulers@lenord.fr



Retour sur la dernière réunion du Conseil Communal

Le dernier Conseil Communal Consultatif de l'année s'est réuni le samedi 9 décembre, l'occasion pour ses membres d'évoquer les différents sujets inscrits à l'ordre du jour co-construit avec la Ville.

Parmi ces sujets figuraient la collecte du verre via des bennes d'apport volontaire, le Conseil Intergénérationnel de la Mémoire et de l'Avenir ou bien encore le devenir du café « le Véga » dont la Ville a récemment fait l'acquisition. Lors de cette séance, les membres du CCC ont également voté pour leur 3 projets préférés dans le cadre du 3^{ème} budget participatif. Le vote des membres du CCC représente 25% du résultat final (voir page 10).

LA MADELEINE AUTREFOIS

L'église Saint-Vital



L'ancienne église Saint-Vital, dans les années 1920
Archives municipales de La Madeleine, Fonds Christian Janssens

Construite dans un style contemporain, avec des matériaux de fabrication nordiste, la nouvelle église a conservé quelques vestiges de l'ancienne. C'est le cas du portail, érigé en 1873. On retrouve également la pierre sépulcrale des Desmazières. A l'intérieur, on peut aussi observer 23 vitraux de l'ancienne église, fabriqués en 1868.

Au cours de l'histoire madeleinoise, nous distinguons l'ancienne et la nouvelle église Saint-Vital. L'ancienne a été construite à partir de 1863 grâce à l'apport financier du Comte Desmazières, qui en fit don à la commune en 1868.

Saint-Vital est le nom d'un martyr romain du 1^{er} siècle après JC. Le choix de cette appellation renvoie également à l'ancienne chapelle du château de Courtrai (situé à Lille et aujourd'hui disparu), qui a longtemps servi d'église aux Madeleinois. Autour de cette église, c'est également la paroisse qui se développa. Dès 1869, une école paroissiale de filles fut ouverte, à l'initiative des Desmazières. Elle sera suivie par la création d'une école de garçons, 5 ans plus tard.

Au cours de la Première Guerre mondiale, les cloches de l'église furent fondues par les troupes allemandes pour leur armement. Parmi le mobilier de cette église, on trouvait alors un fauteuil et deux chaises de style Napoléon III. Ces derniers ont été rénovés et sont aujourd'hui disposés dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

Menaçant de tomber en ruines, l'ancienne église ferma ses portes en 1981 et fut détruite l'année suivante. C'est la nouvelle église telle que nous la connaissons aujourd'hui qui a pris sa place, après avoir inaugurée en 1984.



Déneiger pour circuler en sécurité

S'il est de la responsabilité de la Ville et de la Mél de dégager les principaux axes de circulation et les abords des bâtiments publics, les riverains, propriétaires, locataires ou commerçants, sont tenus de déneiger les trottoirs devant chez eux. Pour les immeubles de copropriété, cette responsabilité incombe au syndic de copropriété.

La neige doit être entassée sur le bord des trottoirs de manière à dégager un cheminement piéton et à ne pas obstruer les bouches d'égoût.

La Ville met gratuitement du sel à disposition des habitants dans la limite de 3 casseroles par personne, **au pôle technique municipal, 303 rue Pompidou, ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.** Merci de vous munir d'un sac de transport.

HOMMAGE À DANY VERKINDÈRE

Dany Verkindère nous a quittés le 26 décembre 2023 à l'âge de 74 ans. Figure du LMJSM (Lille métropole Jeunesse sportive Madeleinoise), il avait commencé la gym à 12 ans, puis avait été parmi les meilleurs Français en junior. Explosif, dynamique, en particulier sur le cheval d'arçons, il a été titré en équipe en championnat et Coupe de France. Il s'est ensuite mis au service des autres, devenant entraîneur, d'abord des jeunes pousses puis, dans les dernières années de sa carrière sportive, des séniors, ce qu'il appréciait beaucoup.

Très engagé et dévoué, il était devenu juge et dirigeant bénévole du club. Vice-président du club pendant 12 ans jusque 2016, on appréciait sa gentillesse, sa passion du sport, de la transmission, son humilité et son sens de la convivialité quand il entonnait des chansons dans les bus, en déplacement pour les compétitions.

Dany était également un agent de la Ville de La Madeleine. Au service de la collectivité, il a d'abord été embauché comme animateur sportif dans les écoles de la Ville, puis a travaillé à l'imprimerie municipale et enfin aux services techniques. La Ville présente ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



3 PROJETS RETENUS POUR le 3^{ème} Budget participatif

Afin de favoriser la participation citoyenne et d'impliquer les Madeleinois dans une démarche de co-construction de la ville, la Municipalité a lancé en 2021 un 1^{er} budget participatif. La 3^{ème} édition marque une montée en puissance de ce dispositif avec près de 900 votes exprimés pour départager 8 projets, soit les meilleurs scores depuis 2021 ! Place maintenant à l'annonce des projets lauréats !



En 1^{ère} position :

UNE STATION DE GONFLAGE ET DE PETITES RÉPARATIONS DE VÉLOS

Ce projet, arrivé en tête des votes exprimés par les Madeleinois, permettra aux usagers du vélo de regonfler leurs pneus et d'effectuer de petites réparations à l'aide d'outils en libre-service. Il se situera à proximité de l'Hôtel de Ville et complètera les multiples actions municipales en faveur de ce mode de déplacement doux (arceaux et garages à vélos, subventions municipales pour l'achat de vélos ou d'accessoires...)



En 2^{ème} position :

UN PARCOURS DE MOTRICITÉ NATUREL

Deuxième lauréat de cette 3^{ème} édition, ce parcours composé d'éléments naturels (rondins de bois, pierres lisses...) permettra de créer un espace de jeux et d'exercice physique ouvert aux enfants comme aux adultes. Ce parcours d'activités en plein air sera implanté au sein du parc Alphonse Juin (derrière la piscine).



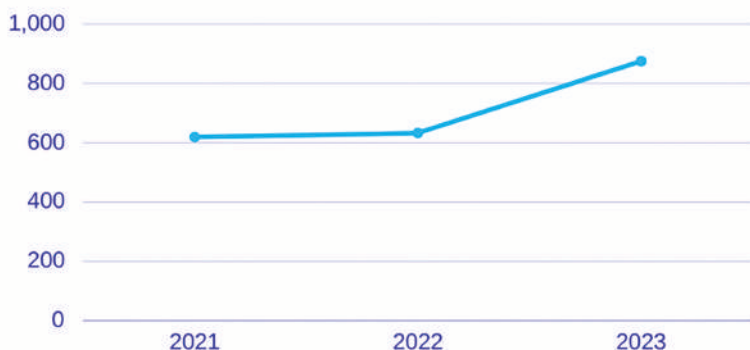
En 3^{ème} position :

UNE AIRE DE JEUX POUR LES TOUT-PETITS

Troisième lauréat, une aire de jeux adaptée aux très jeunes enfants, qui pourront y développer leur motricité dans un environnement sécurisé et convivial, grâce à des structures adaptées. Ces dispositifs, qui devraient être installés au sein de l'espace Simone Veil, viendront compléter les aires de jeux déjà existantes dans les différents parcs de la Ville pour les enfants de plus de 3 ans.



LA PROGRESSION DES VOTES



3^{ème}

Édition du budget participatif madeleinois

8

Projets éligibles soumis au vote des habitants

2

Votes complémentaires : celui des habitants et celui du Conseil Communal Consultatif

3

Projets lauréats suite au vote des Madeleinois

TITRES D'IDENTITÉ : PENSEZ À ANTICIPER VOS DÉMARCHES !

Pour voyager, mieux vaut anticiper vos demandes de passeport ou de carte d'identité avant la période estivale. Le délai moyen étant de trois mois, n'hésitez pas à réaliser vos demandes dès maintenant. La démarche s'effectue uniquement sur rendez-vous. Pour gagner du temps, remplissez une pré-demande en ligne : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>. Attention, il n'y a pas de procédure d'urgence. Vous pouvez réaliser votre demande dans n'importe quelle mairie.

RENSEIGNEMENTS : 03 20 12 21 61 / service-etatcivil@ville-lamadeleine.fr

VOYAGES ET PARTAGES

au programme des aînés

Voyages et rendez-vous intergénérationnels seront au programme de ce début d'année pour les aînés madeleinois ! Sortez votre agenda 2024 et inscrivez-vous gratuitement aux activités proposées par la Ville :

> SPECTACLE DE DANSES GRECQUES (sur inscription)
Mercredi 14 février de 14h30 à 16h, à la salle Malraux, rue Guynemer.

Tout comme le nombre d'îles, il existe de nombreuses danses grecques, environ 4000 ! L'association de la communauté grecque du Nord de la France viendra vous faire découvrir le riche folklore grec, ses origines et ses costumes, et vous proposera de nous initier !

> JEUX DE BOULES ET DE QUILLES (sur inscription)
Mercredi 21 février de 10h à 11h30, au boulodrome municipal, rue Léon Trulin.

Il n'y a pas d'âge pour faire tomber les quilles ni pour viser le cochonnet ! Une activité parfaite pour réunir les générations sur les terrains madeleinois, à l'occasion d'une nouvelle rencontre intergénérationnelle avec les enfants de l'accueil de loisirs Victor Hugo.

> FÉRIES EN TERRE D'IRLANDE (sur inscription)
Mercredi 13 mars, de 14h30 à 15h30, à la Chaufferie Huet, rue du Pré Catelan.

À l'approche de la Saint Patrick, fête nationale en Irlande, la Chaufferie Huet accueillera «The Woolen Wires», un duo de musique traditionnelle irlandaise, accompagné d'une conteuse, pour un spectacle original que les aînés partageront avec les enfants des accueils de loisirs.

INSCRIPTIONS GRATUITES auprès du service aînés :
03 20 12 21 62
service-aines@ville-lamadeleine.fr



EN ROUTE VERS L'AUTONOMIE AVEC LE PIJ !

Porté par la collectivité en tant que service municipal dédié à la jeunesse, le Point Information Jeunesse de La Madeleine est labellisé et fait partie du réseau Information Jeunesse. Son objectif est d'accompagner les jeunes vers l'autonomie. Le PIJ est ouvert à tous les jeunes de 11 à 30 ans cherchant des informations en matière d'orientation professionnelle et scolaire, mais aussi concernant la vie quotidienne. On y trouve une documentation thématique en libre consultation, des espaces spécialisés et une équipe à l'écoute !

Le Point Information Jeunesse vous accueille au 12 rue du Moulin, le lundi et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mardi de 9h à 12h, et le jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 13h.

PREMIÈRES RENTRÉES : L'heure des inscriptions a sonné !



Les inscriptions scolaires pour les enfants qui entrent à l'école maternelle ou au CP se dérouleront du 19 février au 26 avril. Une permanence sera également assurée le samedi 24 février de 8h30 à 12h.

Comment inscrire votre enfant ?

Rendez-vous à la mairie auprès du service des écoles, muni des documents suivants :

- le formulaire de pré-inscription dûment rempli (téléchargeable sur le site internet de la Ville et disponible à la mairie),
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom,
- le livret de famille,

- tout document justifiant l'attribution de la garde de l'enfant en cas de divorce ou de séparation des parents.

Un certificat de préinscription vous sera alors délivré pour l'école de votre secteur d'habitation.

Les enfants nés en 2022 seront inscrits sur liste d'attente. Le directeur de l'école contactera les familles pour leur indiquer si leur enfant de 2 ans pourra être admis (en fonction des places disponibles).

Renseignements auprès du service écoles au 03 20 12 79 71

TOUTES
GÉNÉRATIONS

UN HIVER AU CENTRE MOULIN ça réchauffe !

Il est encore temps de s'inscrire pour passer de super vacances d'hiver au Centre Moulin Ados !

Le centre accueillera les Madeleinois de 11 à 17 ans, du lundi 26 février au vendredi 8 mars, pour faire le plein d'activités aussi plaisantes que variées : bowling, laser game, cinéma, trampoline park, escape game...

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 9 février (places limitées).

Et pour fêter le début de ces vacances, le Centre Moulin invite les ados à **une soirée karaoké, le vendredi 23 février, de 19h30 à 22h** (inscription gratuite sur le site internet de la Ville).

CENTRE MOULIN ADOS

03 28 52 60 08

centre-moulin@ville-lamadeleine.fr
Accès par le parc De Laitre de Tassigny





CÉRÉMONIE DES VŒUX 2024

simplicité, solidarité et convivialité

La cérémonie des vœux à la population qui s'est déroulée le 19 janvier dernier au sein du Complexe Sportif Claude Dhinnin était placée sous le signe de la simplicité, la convivialité et la solidarité.

UNE CÉRÉMONIE SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ



Afin de venir en aide à la commune de Blendecques dans le Pas-de-Calais, durement touchée par les inondations, les Villes de La Madeleine, Wambrechies, Marquette-lez-Lille et Saint André-lez-Lille ont

mis en place une "urne itinérante" lors des cérémonies des vœux des quatre collectivités, dont celle de La Madeleine, le 19 janvier. L'urne a recueilli 1 827,71 euros.



Le Rotary Club Lille - La Madeleine a vendu en avant-première les canards qui participeront à la grande course organisée à l'occasion de la 4^{ème} édition de l'événement municipal « Ma Deûle et moi » qui aura lieu le 19 mai prochain. Les bénéfices de l'opération seront reversés cette année à 3 associations

œuvrant en matière de protection maternelle et infantile : "Saint Vincent de Paul", "SOLFA" (Solidarité Femmes Accueil) et le "Home de Flandres".

Adoptez un ou plusieurs canards en scannant le QR-code et tentez de remporter différents lots, tout en réalisant une action solidaire !



NOCES DE RUBIS entre Kaarst et La Madeleine

Une délégation de Kaarst, ville allemande jumelée à La Madeleine, était présente comme chaque année à la cérémonie des vœux.

Monsieur le Maire a adressé un salut amical tout particulier aux représentants de cette délégation, qui avaient fait le déplacement, en cette année spéciale où les deux villes célèbreront leurs noces de rubis, marquant ainsi 35 ans de jumelage.

COUP D'ŒIL DANS LE RÉTROVISEUR !

Les cérémonies des vœux sont toujours l'occasion de porter un regard sur l'année écoulée. Sébastien Leprêtre est ainsi revenu sur quelques temps forts de 2023.



Les référénts cadre de vie

> En 2023, la démocratie participative madeleinoise s'est enrichie de trois nouveaux dispositifs délibérés par le Conseil Municipal :

- le réseau des citoyens ambassadeurs de la transition écologique,
- les référénts cadre de vie,
- le Conseil Inter-générationnel de la Mémoire et de l'Avenir.

> En 2023, la commune s'est dotée de deux nouveaux outils en faveur de la transition écologique. La Madeleine est ainsi l'une des rares communes à disposer d'un budget climatique permettant d'évaluer et de piloter la performance climatique du budget municipal.

En complément, la Ville a également déclenché un nouveau bilan carbone afin de réajuster ses objectifs en matière de décarbonation et ainsi réduire son empreinte carbone.



> En 2023, la rénovation de l'éclairage public s'est achevée. Les 2 131 points d'éclairage public madeleinois sont désormais en technologie LED, permettant une réduction de 75% de la consommation énergétique de la Ville, soit 110 000 euros d'économies annuelles.



> En 2023, le schéma municipal de verdissement a poursuivi sa croissance, avec un total de 712 nouveaux arbres plantés sur l'espace public depuis le début du mandat.



Pour débiter la cérémonie, une vidéo rétrospective de l'année a été diffusée. Visionnez-la sur sa page Youtube et retrouvez-la également sur ses réseaux sociaux !

« NOUS NE LES OUBLIERONS PAS »

Cette cérémonie fut aussi l'occasion de rendre hommage à deux acteurs de la vie madeleinoise malheureusement disparus en 2023 :

- **Claude Jegou**, élu durant un quart de siècle au Conseil Municipal.

- **Dany Verkindère**, figure de la Jeunesse Sportive Madeleinoise (retrouvez son portrait en page 9).

"L'un et l'autre étaient particulièrement attachés à notre commune et l'ont servie en lui donnant le meilleur d'eux-mêmes" a souligné Monsieur le Maire.



Pas de fête sans musique ! Le talentueux « Big Band jazz » du conservatoire de Musique a assuré l'animation musicale de la cérémonie.




DES ACTIONS RÉCOMPENSÉES !

En 2023, des prix et récompenses sont venus souligner et saluer l'action municipale :

le label "Ville prudente" décerné par la Prévention Routière,

la 3^{ème} place des communes du Nord (comprises entre 20 et 50 000 habitants) au classement national des "villes et villages où il fait bon vivre",

le maintien des 5@ au label National "Territoires, Villes et Villages Internet" avec la mention territoire d'excellence numérique,

le maintien des 3  attribuées par le "Conseil National des Villes et Villages Fleuris".

Christian Poirêt, Président du Conseil départemental du Nord a assisté à la cérémonie et a été invité à prendre la parole.

Ce dernier a salué les réalisations et les projets de la Municipalité, tout en rappelant le rôle central joué par les communes au sein du Département.

L'ENGAGEMENT MIS À L'HONNEUR



LES REPAS SUSPENDUS DU JOYÄ

Cédric Herau, co-propriétaire avec son épouse du restaurant vietnamien le "Joyä", a présenté la démarche solidaire "des repas suspendus".

Le restaurant madeleinois et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se sont en effet associés afin de mettre en place un dispositif qui permet d'offrir des repas aux personnes en difficultés.

Les clients du "Joyä" ont ainsi la possibilité, dans le cadre du programme de fidélité mis en place

par l'établissement, de convertir leur avantage en un bon d'achat de 5 euros qui alimente la cagnotte des "repas suspendus".

Le « Joyä » informe mensuellement le CCAS du nombre de repas disponibles et l'organisme communal, par l'intermédiaire des associations caritatives madeleinoises, les distribue ensuite de façon individuelle ou collective, en fonction des besoins, auprès des bénéficiaires.



5 MADELEINOIS ENGAGÉS DANS LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Ethan, Vincenzo, Oscar, Ferdinand et Dorianne se sont engagés dans le Service National Universel en 2023. Ayant vocation à transmettre un socle républicain, le dispositif national à destination des jeunes de 15 à 17 ans se compose d'un séjour de cohésion de 2 semaines, d'une mission au sein d'une association ou d'une structure publique, ainsi que d'un engagement citoyen.

Les jeunes madeleinois ont témoigné des raisons de leur engagement au sein de ce dispositif national, à savoir : "se rendre utile", "en savoir plus sur la République et la citoyenneté", "faire des nouvelles rencontres" ou encore "développer son projet professionnel".



UN BINÔME SPORTIF ET SOLIDAIRE

Antoine Garziano, athlète malvoyant, concourt avec plusieurs binômes sur des paratriathlons et vise les jeux paralympiques.

Accompagné de son binôme Mickaël Rouillère, le Madeleinois cumule 9 entraînements par semaine en course, natation et vélo. Il nage depuis 2021

à la piscine de La Madeleine où une ligne d'eau lui est réservée.

Le binôme a partagé son expérience sportive et humaine et a remercié toutes les personnes qui les encouragent depuis le bord du bassin de la piscine.



LES LAURÉATS DE LA 3^{ÈME} ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF

Les projets lauréats de la 3^{ème} édition du budget participatif ont été dévoilés en avant-première lors de la cérémonie. Cette année, 3 projets ont été choisis par les habitants :

- 1- Une station de gonflage et de petites réparations de vélo (projet porté par Martin Clerbout).
- 2- Un parcours de motricité naturel, (projet porté par Virginie Crépin).
- 3- Une aire de jeux pour les tout-petits, (projet porté par Marjorie Merlen).

Retrouvez plus d'informations sur les résultats du budget participatif en page 10.

LES TÉMOINS DE L'AVENIR : REGARDS ET VOEUX DES ÉCOLIERS

Suivant la tradition madeleinoise, le micro a été tendu à trois écoliers madeleinois en tant que "témoins de l'avenir". Cette année, Clélia, Simon et Nina de l'école Victor Hugo ont ainsi conclu la cérémonie en partageant ce qu'ils ont aimé faire à La Madeleine en 2023 et en formulant leurs vœux pour 2024.

"J'ai adoré l'événement jardins en fête, la course aux canards et le travail sur le compost", "j'ai aimé pouvoir apprendre à rouler à vélo et à nager avec l'école", "je remercie la mairie d'avoir végétalisé notre cour d'école", "en 2024, j'aimerais que la mairie continue les ateliers parents enfants et que l'école fasse toujours autant de sorties pour apprendre en s'amusant !" se sont ainsi exprimés les enfants.



CE QUI VA BOUGER EN 2024

DANS L'ESPACE PUBLIC :



À compter du 13 février, la Métropole Européenne de Lille déploiera sur la commune une quarantaine de Points d'Apport Volontaire à La Madeleine, visant à recueillir le verre (plus d'informations en page 6).



La Municipalité renforcera encore le maillage des stations d'autopartage, des garages à vélo municipaux et des sites de compostage collectif sur son territoire.



En 2024, la Métropole Européenne de Lille équipera également la ville de bornes de recharge à destination des véhicules électriques.

DANS LES ÉCOLES :

> Les aménagements d'apaisement aux abords des écoles, la végétalisation des cours, ainsi que la collecte, le traitement et la valorisation des biodéchets dans les cantines se poursuivront en 2024.

> Les rues scolaires et les espaces sans tabac seront expérimentés.

> La sécurité des accès aux écoles publiques et privées sera renforcée.

LES CHANTIERS :



La double requalification du linéaire madeleinois de la Deûle avec la requalification de la "voie verte", et la requalification écologique, paysagère et patrimoniale du "bras mort de la Deûle".

Le marché bi-hebdomadaire madeleinois continuera de s'y épanouir pendant les travaux, en se déplaçant au fil des phases de celui-ci. **Une réunion publique d'information se déroulera vendredi 16 février à 19h à la salle Moulin rue du Moulin.**



Le nouveau "Cœur de ville" fera entendre les premiers battements de sa transformation. Le projet baptisé "Le lien", conçu et choisi par les habitants débutera sa concrétisation. Au fil des mois se dessinera une place plus attractive, plus verte avec 50% d'arbres supplémentaires, mais aussi plus de 1050m² d'espaces plantés, une nouvelle halle et un chemin d'eau.



L'église Sainte Marie-Madeleine connaîtra des travaux de rénovation intérieure qui s'accompagneront du passage au LED de son éclairage.



Projection du futur "Cœur de ville"

LE "CARRÉ MAGIQUE ÉCOLOGIQUE" :

> Le chantier dédié à la future Zone d'Activités Solidaires débutera au printemps. Ce nouvel espace placé sous le signe de l'Économie Sociale et Solidaire sera dédié à l'économie du réemploi. Porté par la Ville, ce projet affiche une triple ambition : valoriser les objets "en fin de vie" avec une outillothèque-bricothèque et une ressourcerie-recyclerie, favoriser la mobilité douce avec un atelier dédié à la remise en état et à l'entretien des vélos, mais aussi intégrer des personnes éloignées de l'emploi avec notamment la relocalisation de l'Atelier Madeleinois d'Intégration Sociale (AMIS).

> Le schéma municipal de verdissement sera enrichi avec le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage actuellement en cours.

> Le plan "SOLAMAD" de déploiement des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux s'épanouira notamment sur le Pôle technique municipal et le complexe Sportif Claude Dhinnin.

En 2023, le projet de ferme urbaine sur le site du SILILAM a franchi un cap, avec l'acquisition auprès de la Ville de Lille de l'hectare qui a vocation à l'accueillir. La Ville de La Madeleine est maintenant propriétaire de près de 45% du site, qui est

ainsi pérennisé dans une vocation et un usage naturels.



Déploiement des panneaux sur les bâtiments municipaux

Hommage à Dominique Bernard

Avec l'accord de sa veuve, la Ville rendra hommage à Dominique Bernard, victime de la barbarie terroriste islamiste, en donnant son nom à un square de la commune. "Inscrire le nom de Dominique Bernard dans notre espace public, c'est honorer la mémoire d'un homme ordinaire qui a accompli un geste extraordinaire" a notamment indiqué Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux.

VIVRE ET TRAVAILLER

Une nouvelle épicerie fine a ouvert rue du Général de Gaulle, pour le plus grand plaisir de vos papilles ! Une délicieuse aventure culinaire a en effet débuté le 1^{er} décembre dernier pour Jean-Philippe, passionné de bons produits. Fort de son expérience dans la gestion de restaurants et de bars, l'épicurien a longtemps nourri le rêve d'ouvrir sa propre épicerie, projet aujourd'hui concrétisé.

Cette véritable "caverne d'Ali Baba" regorge de délices raffinés et propose des centaines de références de produits artisanaux, une sélection en constante évolution pour vous surprendre avec de nouvelles trouvailles.

Terrines, tartinables, sauces, huiles d'olive, vins, champagnes, spiritueux, softs, friandises, produits de la mer, épices du monde.... Chaque produit est soigneusement sélectionné et raconte une histoire.



DE DÉLICIEUX PRODUITS VOUS ATTENDENT DANS VOTRE NOUVELLE ÉPICERIE FINE !

Jean-Philippe a à cœur de proposer des produits de qualité, français ou provenant d'autres pays comme l'Italie, pour une escale de saveurs. À la fois "bons et beaux", les diverses denrées sucrées et salées mettront vos sens en éveil !

Il y en a pour tous les goûts et pour tous les budgets... L'idéal pour se faire plaisir et gâter ses proches en leur offrant des cadeaux de qualité, comme des paniers garnis.

Une nouvelle adresse madeleinoise qui ravira gourmands et gourmets !

ÉPICERIE FINE

127 rue du Général de Gaulle
Ouverture du mardi au samedi
de 10h30 à 13h et de 15h à 19h
06 08 86 92 45
epiceriefinedelamadeleine@
gmail.com

LE SAVEZ-VOUS ?

La Ville soutient ses commerçants et artisans en leur allouant des aides

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur du commerce de proximité et de l'achat local, la Municipalité apporte un soutien aux commerçants et artisans madeleinois, en leur proposant diverses aides.

Trois catégories d'aides municipales visent à faciliter leur installation, à sécuriser leurs locaux et l'accessibilité de ceux-ci, mais aussi à améliorer leur attractivité.

Un appui en communication est proposé grâce à la parution d'un article de présentation dans le magazine municipal distribué dans tous les foyers madeleinois, pour aider les commerçants et artisans à se faire connaître dès leur installation. Ces derniers sont également répertoriés dans le guide pratique de la Ville.

Un portail emploi a été mis en place par la Ville afin de mettre en relation les employeurs et candidats.

Une carte avantage fait bénéficier les Madeleinois d'offres préférentielles chez les commerces madeleinois participants, qui sont référencés sur le site internet de la Ville.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ville-lamadeleine.fr



OBLIGATION DE DÉCLARER LES MEUBLÉS DE TOURISME

La multiplication des meublés de tourisme a un impact direct sur l'accès au logement. Partant de ce constat et particulièrement soucieuse d'assurer la salubrité et la tranquillité publiques, la Municipalité a instauré une nouvelle réglementation. Par délibération du 17 octobre, le Conseil Municipal a décidé de rendre obligatoire l'enregistrement des meublés de tourisme sur la commune.

- Pour s'enregistrer rendez-vous sur : <https://ville-lamadeleine.declaloc.fr/>
Un numéro d'enregistrement vous sera remis et devra être précisé sur votre annonce de mise en location.
- Cette démarche obligatoire doit se faire en plus de la déclaration auprès du service Taxe de séjour de la MEL.
- Si le meublé déclaré est votre résidence secondaire, vous devez également demander une autorisation de changement d'usage auprès du service Logement de la Ville de La Madeleine.
Plus d'informations sur le site de la Ville, rubrique "mes démarches".



NOUVELLE SAISON CULTURELLE

Le dernier agenda culturel vient d'être distribué dans vos boîtes aux lettres ! Vous y trouverez l'ensemble des événements culturels qui s'étendent jusqu'au début de l'été, au sein des quatre piliers du «carré magique culturel» composé de : la Chaufferie Huet, la Médiathèque, le Conservatoire de Musique et le Millénaire, Centre de Culture et d'Animation (CCA). À feuilleter sans modération et à retrouver aussi en ligne, sur le site internet de la Ville.

CULTURE
ET
SORTIES

LA LÉGENDE DU HOLLANDAIS VOLANT

> THÉÂTRE LYRIQUE (à partir de 8 ans)

Mardi 13 février à 19h30,

à la Chaufferie Huet, rue du Pré Catelan

RÉSERVATION GRATUITE en ligne sur www.ville-lamadeleine.fr

Portée par deux chanteurs lyriques, une comédienne et deux musiciens, cette pièce vous entraînera, entre opéra, musique, conte et théâtre d'ombres, dans les méandres de «la légende du Hollandais volant», telle qu'immortalisée par Richard Wagner.



L'autre moitié DU CIEL

> MUSIQUE DU MONDE (tout public)

Vendredi 8 mars à 19h30,

à la Chaufferie Huet, rue du Pré Catelan

RÉSERVATION GRATUITE en ligne sur www.ville-lamadeleine.fr

Le répertoire de «Zalinka Quartet» est constitué de compositions originales du groupe et de musiques transmises par des artistes étrangers avec qui les quatre musiciennes ont partagé des scènes, mais aussi nourries de rencontres aux confins de l'Est, de l'Orient ou de l'Afrique de l'Ouest.

Un joyeux mélange qui vous invite au voyage...



CINÉMA



SÉANCE
15H15

> FORREST GUMP

(déconseillé aux moins de 11 ans)

Dimanche 18 février

à 15h15

RÉSERVATION GRATUITE sur
www.ville-lamadeleine.fr

À l'occasion de cette nouvelle séance de cinéma programmée à la Chaufferie Huet, la Ville vous invite à la projection de Forrest Gump, une comédie dramatique américaine sortie en 1994 et distinguée par 6 Oscars dont celui du meilleur film.

Ouverture des portes en musique dès 14h45, avec le Conservatoire de musique de La Madeleine qui jouera, en direct, la bande originale du film.

BILBO, pour ainsi dire

> CONTE MUSICAL (tout public)

Mercredi 6 mars à 16h,

à la Médiathèque, rue Gambetta

RÉSERVATION GRATUITE en ligne sur www.ville-lamadeleine.fr

Dans la pure tradition des arts du récit, les deux complices s'emparent du chef d'œuvre de J.R.R. Tolkien comme s'il était un conte de tradition orale. La voix du conteur et les compositions originales du violoniste sont les fondations du spectacle. Quelques très légères touches de théâtralité viennent ponctuer cette quête épique et imaginaire.

Le hobbit, les nains, les elfes et les hommes devront faire face à la colère de Smaug, le dragon. Le plus précieux des trésors est-il celui que l'on croit ?

Dans le cadre du festival «Contes et Légendes»



TÉLÉTHON 2023, une grande chaîne de solidarité



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, et Stéphanie Poullie, Adjointe déléguée aux aînés, associations et animation, portant le chèque indiquant la somme qui a été remise à l'AFM-Téléthon.

À l'occasion du Téléthon, la Ville a organisé, en décembre dernier, un repas dansant solidaire sur le thème des années 80 !

Une grande chaîne de solidarité s'est ainsi mise en place pour cet événement, avec la mobilisation des restaurateurs madeleinois, de l'Union des Commerçants, Artisans et Professionnels de La Madeleine, d'Axevent et de nombreux bénévoles.

Merci à : L'Atelier des Saveurs, la Boulangerie Mathieu, Butterfly Traiteur, Le BY S', Carrefour Market, La Cave de Jules, Le Comptoir d'Aristée, La Maniguette, Saisons Cave à manger, Méo Fichaux, Néri Brasserie, L'Orangerie, la Parfumerie Lehembre, Le Marigny, Soif, Rök, L'Épicerie Fine,

Bataille, Méo Fichaux, My Vélo, le Comptoir volant, La Petite Boîte jaune, V&B, Mouflette, Paul & Virginie, Hoppiness, 1 fleur pour toi, Calinauto.

L'ensemble des bénéfices de la soirée a été remis à l'AFM-Téléthon. Ces 4 211€ serviront à la recherche contre les maladies génétiques rares, évolutives et lourdement invalidantes. Ils auront aussi vocation à améliorer le quotidien des ma-lades.

Bravo également aux associations LMJSM (Lille Métropole Jeunesse Sportive Madeleinoise) et l'ACoLJQA - Centre social Christian Janssens qui ont organisé respectivement un événement sportif et une vente de cookies au profit du Téléthon !

231 «BONNETS ROSES» : MERCI !

À l'occasion d'«Octobre Rose», mois de sensibilisation au cancer du sein, la Ville a participé, pour la seconde année consécutive, au challenge «Mon Bonnet Rose». Depuis 2019, l'association «Mon Bonnet Rose» organise des collectes de T-shirts qui servent ensuite à la confection de

bonnets de chimiothérapie. Ces derniers contribuent à préserver l'estime de soi et la féminité des femmes diagnostiquées. Grâce à vos nombreux dons, apportés dans les 3 points de collecte sur La Madeleine, Joëlle et Laure, qui participent à l'atelier tricot de la Ville ont réalisé 134

bonnets, et le club des couturières du Centre Social Christian Janssens a conçu quant à lui 97 bonnets. Grâce à la mobilisation de toutes, 231 bonnets ont ainsi pu être remis à l'association «Mon Bonnet Rose».



Le club des couturières du Centre Social Christian Janssens a réalisé près de 100 bonnets roses

Joëlle et Laure, qui participent à l'atelier tricot de la Ville, ont conçu plus de 130 bonnets roses



UNE JOURNÉE POUR (SE) FAIRE DU BIEN

L'association madeleinoise «Regard de bébé plume» vous convie à la 4^{ème} édition de sa «journée bien-être». Massages, réflexologie, reiki, brain gym, pose de vernis, fabrication de déodorant, découverte du rebozo...venez vous faire du bien et faire du bien, **dimanche 11 février, de 10h à 17h, au restaurant scolaire Kléber, rue Kléber.**

Tous les bénéfices seront reversés à l'association organisatrice.



Réservez et payez votre atelier en ligne en scannant le QR Code ou sur place le jour même.

Renseignements :
regard.de.bebe.plume@gmail.com
www.regard-de-bebe-plume.com

CHÈQUE ÉNERGIE

La Ville a souhaité reconduire, pour la troisième année consécutive, le dispositif du chèque énergie communal à destination des bénéficiaires du chèque énergie national.

L'inflation pesant lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages, particulièrement des foyers les plus fragiles, déjà impactés par les hausses de l'énergie, la Municipalité a voté, dès 2021, la création d'un chèque énergie communal exceptionnel d'un montant de 100€, venant en complément du chèque énergie délivré par l'État.

Pour faire votre demande, vous pourrez vous rendre au **Centre Communal d'Action Sociale, à partir du 11 mars** (retrouvez toutes les conditions dans le prochain MAGdeleine).

RENSEIGNEMENTS :

CCAS

1 rue des Gantois

03 20 51 16 98

ccas.lamadeleine@gmail.com

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2020.

EXPRESSION LIBRE

«LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

FAUX (1)

La dernière tribune de l'opposition NUPES est un nouveau tissu d'approximations et de mensonges qui ne peuvent rester sous silence. Non, Monsieur le Maire n'a pas « décidé tout seul, sans l'aval du Conseil municipal de placer l'excédent de la commune (...) sur un compte en banque rémunéré ».

Monsieur le Maire a agi dans le cadre de la délégation qui lui a été confiée par le Conseil Municipal, via une délibération votée... à l'unanimité, au début du mandat. En outre, il ne s'agit pas d'un placement « sur un compte en banque rémunéré », mais sur un compte à terme ouvert auprès du Trésor Public. Enfin, ce placement engendrera une recette communale de 540 000 euros, à comparer aux 650 000 euros de dépenses nouvelles suggérées par l'opposition NUPES. Culture de la recette d'un côté, culte de la dépense de l'autre.

FAUX (2)

Non, les instances participatives ne sont pas « opaques ». À titre d'exemple, les comptes-rendus des réunions du Conseil Communal Consultatif sont systématiquement partagés avec

l'ensemble du Conseil Municipal. Non, le groupe d'opposition NUPES ne s'est pas vu refuser de participer au comité d'éthique sur la vidéoprotection. Il dispose d'un siège au sein de cette instance. Par ailleurs, l'analyse des projets présentés par les habitants dans le cadre du budget participatif ne relève pas d'un « comité de sélection » mais est conduite en toute objectivité par les seuls services municipaux. Chacun constatera au passage le regard condescendant porté par l'opposition NUPES sur les projets qui sont plébiscités par les habitants et sur l'implication concrète de ces derniers dans les chantiers citoyens. Un regard condescendant qui ressemble fort à un mépris de classe.

COQUILLE (1)

Au Conseil Municipal d'octobre, le groupe d'opposition NUPES a de nouveau exprimé sa frénésie dépensière en suggérant que la Ville achète des biens immobiliers « dans des quartiers comme la Nouvelle Madeleine, Saint-Charles ou Buisson ». On rappellera simplement à l'opposition NUPES qu'il n'y a pas de quartier « Buisson » à La Madeleine, celui-ci

étant situé sur Lille et Marcq en Baroeul. Vite, une boussole !

COQUILLE (2)

Autour de nous, quelques communes ont décidé de supprimer la distribution des coquilles de Noël dans les écoles. Chez nous, cette distribution a bien eu lieu, comme chaque année, auprès de l'ensemble des enfants des écoles publiques comme privées. Nous revendiquons d'être attachés à cette tradition populaire au bénéfice des familles, mais aussi du commerce local puisque les coquilles sont fabriquées par une boulangerie madeleinoise.

CONFIRMATION

Lors du Conseil Municipal du 20 décembre, l'opposition NUPES a confirmé qu'elle plaçait certaines associations sur une liste noire.

Lors du vote des subventions aux associations, les élus NUPES ont en effet à nouveau refusé de soutenir financièrement le Centre de Culture et d'Animation et le Centre social Christian Janssens. Voilà bien la marque d'un mépris réitéré pour celles et ceux qui s'investissent au sein de ces structures, comme pour leurs bénéficiaires et adhérents.

LABEL (1)

Pour la 22^{ème} année consécutive, La Madeleine a été récompensée par l'attribution de 3 fleurs au concours régional des villes et villages fleuris. Pour rappel, ce label vient reconnaître l'investissement municipal en matière de fleurissement, de propreté et de développement durable.

LABEL (2)

La Madeleine a récemment obtenu le label « Ville Prudente », décerné par la Prévention routière. 3 cœurs récompensent ainsi la Ville pour son engagement dans la promotion des modes de déplacements doux et les aménagements réalisés pour un meilleur partage de l'espace public entre ses différents usagers.

Bonne année 2024 à notre commune et à tous ses habitants !

**« La Madeleine que nous aimons »
Groupe des élus
de la Majorité Municipale**

«AGIR POUR L'AVENIR»

Les travaux d'élargissement du Boulevard Robert Schuman entre Lille et la Madeleine ont commencé depuis trois mois environ avec notamment la destruction des arbres de la zone naturelle. Cet axe contient déjà 3 voies de chaque côté de l'espace boisé, n'aurait-il pas été possible d'en réserver une aux transports en commun, en réduisant ainsi le trafic, plutôt que d'élargir encore cette autoroute urbaine ?

ON MARCHE SUR LA TÊTE

Le boulevard Schuman se trouve en plein milieu du projet « Grand Euralille » dont l'un des objectifs majeurs est la création d'un « arc vert reliant

Euralille à la Deûle ». Une concertation citoyenne a été lancée, fin 2023, pour nous demander ce que nous souhaiterions pour ce nouveau parc alors même que les bulldozers venaient d'arracher les arbres existants et que l'on bitumait le sol pour encore agrandir l'autoroute. Donc on détruit des arbres adultes pour bitumer pour ensuite débitumer et replanter des nouveaux arbres ? On marche sur la tête !

ECOLOGIE OUI... MAIS NON

Monsieur le Maire fait partie des décideurs du « Grand Euralille », et pendant qu'il nous vend un projet de verdissement, il fait abattre des

arbres... L'écologie oui, mais pas tout de suite, dans 30 ans peut être ! Quelle crédibilité peut-on encore lui accorder quand il parle d'écologie ou de ferme urbaine ? On peut craindre le pire...

PLANTER DES ARBRES, C'EST BIEN, LES PRESERVER C'EST MIEUX

La plantation d'arbres devient une excuse facile permettant aux acteurs publics de ne pas repenser leurs projets d'urbanisation. Sacrifier des arbres adultes, vieux de dizaines d'années et replanter des jeunes arbres, le résultat est largement négatif.

A l'heure du bilan de la majorité, il ne s'agira pas seulement de compter le nombre d'arbres plantés mais bien de parler également de la forte bétonisation, de l'abattage de nombreux arbres adultes et d'une végétalisation en pot qui ne présente aucune utilité pour la lutte contre la pollution car il n'y a pas suffisamment de profondeur pour absorber le CO2. A l'heure du bilan, il s'agira de parler d'une écologie réelle plutôt que d'une écologie de surface.

Pour nous suivre : www.agir-avenir.org

Meilleures vœux à tous avec le souhait de voir une réelle volonté de faire éclore des projets ambitieux au service de toutes les générations madeleinoises confondues.

AGENDA

VOS RENDEZ-VOUS

Animations, sorties, découvertes, ... Retrouvez dans l'agenda une sélection d'événements madeleinois.

MARDI 06 FÉVRIER

NOS PETITS PENCHANTS

> De 19h30 à 20h25 (à partir de 7 ans)
Théâtre de marionnettes de la Cie Des Fourmis dans la Lanterne
Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda
📍 Chaufferie Huet, 26 rue du Pré Catelan

MERCREDI 07 FÉVRIER

PÉTANQUE SÉNIORS

> De 10h à 11h45
Gratuit, inscription auprès du service aînés : 03 20 12 21 62
📍 Boulodrome municipal, rue Léon Trulin

VENREDI 9 FÉVRIER

FUTUR, VERSION 1

> De 20h à 21h30
Pièce de théâtre de Simon Capelle dans le cadre du Festival "Les Tréteaux d'hiver" par le Centre de Culture et d'Animation
8€ | 5€ réservation : www.cca-lamadeleine.fr
📍 Théâtre du Millénaire, 35 rue Saint-Joseph

SAMEDI 10 FÉVRIER

ATELIER ENFANT/PARENT : ZIKATANE

> De 9h à 10h et de 10h15 à 11h15 (jusqu'à 4 ans)
Eveil musical, comptines et découverte d'instruments
Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda
📍 Maison de la petite enfance, 9 rue des Gantois

FRESQUE DE LA MOBILITÉ

> De 10h à 12h (à partir de 9 ans)
Gratuit sur inscription : <https://linktr.ee/mpplamadeleine>
📍 Espace Dufour, 177 rue du Général de Gaulle

EN VOILÀ DES HISTOIRES !

> De 11h à 11h30 (lectures à partir de 3 ans)
Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda
📍 Médiathèque municipale, 72 rue Gambetta

CINÉ KIDS

> De 15h à 17h (projection cinéma à partir de 7 ans)
Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda
📍 Médiathèque municipale, 72 rue Gambetta

FUTUR, VERSION 2

> De 19h à 20h
Pièce de théâtre de Simon Capelle dans le cadre du Festival "Les Tréteaux d'hiver" par le Centre de Culture et d'Animation
8€ | 5€ réservation : www.cca-lamadeleine.fr
📍 Théâtre du Millénaire, 35 rue Saint-Joseph

DIMANCHE 11 FÉVRIER

JOURNÉE BIEN-ÊTRE

> De 10h à 17h
Différents ateliers proposés par l'association Regard de bébé plume
De 8€ à 25€ réservation : regard.de.bebe.plume@gmail.com
ou 06 76 11 07 91
+ d'informations page 18
📍 Restaurant scolaire, rue Kleber

MARDI 13 FÉVRIER

LA LÉGENDE DU HOLLANDAIS VOLANT

> De 19h30 à 20h30 (à partir de 8 ans)
Opéra de poche par la Compagnie La clef des Chants
+ d'informations page 17
Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda
📍 Chaufferie Huet, 26 rue du Pré Catelan



MERCREDI 14 FÉVRIER

SPECTACLE DE DANSE GRECQUE

> De 14h30 à 16h (spectacle séniors)
Par l'association de la Communauté grecque du Nord de la France
Gratuit, inscription auprès du service aînés : 03 20 12 21 62
📍 Salle Malraux, rue Guynemer

ATELIER ENFANT/PARENT : CONTES EN CORPS

> De 9h à 10h et de 10h15 à 11h15 (jusqu'à 4 ans)
Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda
📍 Maison de la petite enfance, 9 rue des Gantois

JEUDI 15 FÉVRIER

SESSION FÉMININE DE SELF DEFENSE

> De 18h30 à 20h

Pour les Madeleinoises de 13 à 35 ans

Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

📍 Petite salle Gantois, rue du Parc

VENDREDI 16 FÉVRIER

FORUM DES MÉTIERS

> De 14h à 17h

Venez présenter votre métier aux collégiens : deficollegien@yahoo.com

📍 Collège Yvonne Abbas, 64 bis rue des Gantois

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PROJET "CŒUR DE VILLE"

> À 19h

+ d'information page 7

📍 Salle Moulin, rue du Moulin

ON CROIT QU'ON VOLE

> De 20h à 21h20 (à partir de 12 ans)

Pièce de théâtre de Natacha Astuto dans le cadre du Festival "Les Tréteaux d'hiver" par le Centre de Culture et d'Animation

8€ | 5€ réservation : www.cca-lamadeleine.fr

📍 Théâtre du Millénaire, 35 rue Saint-Joseph

SAMEDI 17 FÉVRIER

ATELIER ENFANT/PARENT : KAI DINA

> De 9h15 à 10h et de 10h15 à 11h (jusqu'à 4 ans)

Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

📍 Maison de la petite enfance, 9 rue des Gantois

PERMANENCE DE M. LE MAIRE

> De 9h à 11h

📍 Hôtel de Ville, 160 rue du Général de Gaulle

DIMANCHE 18 FÉVRIER

SÉANCE CINÉMA "15H15"

À 15h15, animations à 14h30 - Forrest Gump de Robert Zemeckis

Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

+ d'informations page 17

📍 Chaufferie Huet, 26 rue du Pré Catalan

LUNDI 19 FÉVRIER

SESSION MIXTE DE SELF DEFENSE

> De 18h30 à 20h

Pour les Madeleinois de 13 à 35 ans

Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

📍 Petite salle Gantois, rue du Parc

BARTLEBY LE SCRIBE

> De 19h à 20h15 (public ado/adulte)

Pièce de théâtre de Herman Melville dans le cadre du Festival "Les Tréteaux d'hiver" par le Centre de Culture et d'Animation

8€ | 5€ réservation : www.cca-lamadeleine.fr

📍 Théâtre du Millénaire, 35 rue Saint-Joseph

MARDI 20 FÉVRIER

MONTE LE SON !

> De 18h à 19h - Club d'écoute (à partir de 16 ans)

Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

📍 Médiathèque municipale, 72 rue Gambetta

MERCREDI 21 FÉVRIER

JEUX DE BOULES ET DE QUILLES

> De 10h à 11h30 (activité intergénérationnelle)

Gratuit, inscription auprès du service aînés : 03 20 12 21 62

📍 Boulodrome municipal, rue Léon Trulin

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

> À 18h15, retransmission en direct : www.ville-lamadeleine.fr

📍 Hôtel de Ville, 160 rue du Général de Gaulle

JEUDI 22 FÉVRIER

AQUACONVIVIALITÉ

> De 17h10 à 17h55 (à partir de 60 ans)

+ d'informations page 22

📍 Piscine municipale, 165 rue du Général de Gaulle

VENDREDI 23 FÉVRIER

TCHAT EN DIRECT AVEC M. LE MAIRE

De 18h30 à 19h30

Échangez en directe sur le site de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

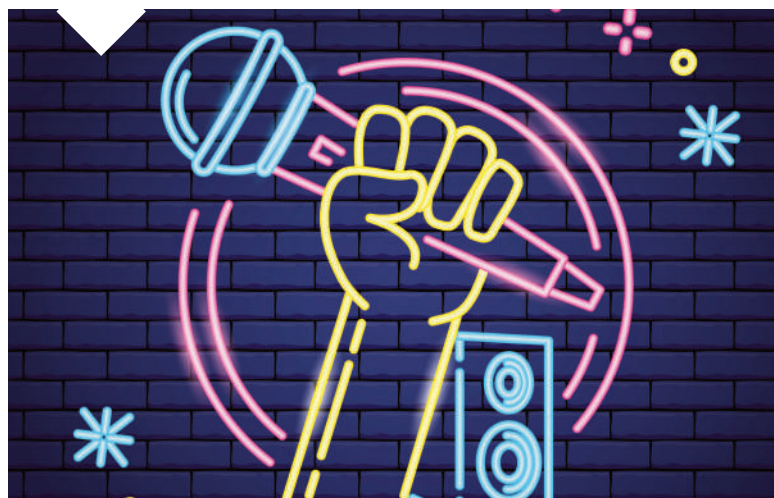
SOIRÉE KARAOKÉ

> De 19h30 à 22h

Pour les Madeleinois de 11 à 17 ans

Gratuit, inscription : www.ville-lamadeleine.fr/agenda

📍 Centre Moulin Ados, rue du Moulin



DIMANCHE 25 FÉVRIER

BOURSE MILITARIA

> De 8h à 15h

Vente exposition de l'association 317^{ème} section

3€ l'entrée

Information/réservation : 06 13 89 67 93 ou 317lamadeleine@gmail.com

📍 Restaurant scolaire et salle Debeyre, 89 rue Kléber

Retrouvez tous vos rendez-vous sur le site de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr/agenda en scannant le QR code :



SPORT



ANTOINE GARZIANO, triathlète malvoyant s'entraîne à la piscine municipale

Mis à l'honneur lors des vœux de Monsieur le Maire à la population le 19 janvier dernier, le sportif malvoyant s'entraîne depuis 2021 à la piscine de La Madeleine et vise les Jeux Paralympiques.

Antoine GARZIANO est accompagné de son binôme Mickaël ROUILLÈRE (à gauche sur notre photo), triathlète et président du club Triathlon Orchies Pévèle : "J'ai répondu à l'appel au secours d'Antoine l'été dernier relayé par la Ligue des Hauts-de-France de Triathlon pour trouver des guides pouvant l'accompagner à l'entraînement et en compétition. Cela demande des qualités d'adaptation et d'écoute qui vont bien au delà de ce qui est

requis dans la pratique individuelle."

Pour les Jeux, il s'agit de réaliser 750m dans l'eau, 20km à vélo (tandem) et 5km de course à pied avec d'autres athlètes ayant le même type de handicap. Un défi qu'Antoine met beaucoup d'ardeur à relever.

D'abord adepte du canicross, dont il a été champion d'Europe en 2019, il a voulu élargir son panel d'activités en 2020. Dès juin 2021, il réalisa des podiums nationaux.

Une semaine type se compose de 9 entraînements, en course à pied, vélo et natation auxquels s'ajoutent des séances de préparation physique. S'il a en tête les qualifications pour les Jeux Paralympiques de 2024,

Antoine a connu une année 2022 difficile sur le plan de la santé qui a modéré ses ambitions : "Je fais partie des 4 ou 5 meilleurs nationaux," indique-t-il. "Il faudrait que je sois dans les 2 meilleurs pour me qualifier. Je vais essayer d'être à mon meilleur niveau pour mi-2024 et pour la manche de coupe du monde à Besançon qui sera décisive."

Très sensible aux encouragements des Madeleinois sur le bord de la piscine, Antoine progresse grâce aux conseils de son partenaire Mickaël et raconte : "Le sport Paralympique transforme un sport individuel en sport d'équipe. Avec mon binôme, nous devons travailler beaucoup la synchro-

nisation pour être les plus efficaces possible".

C'est en cyclisme qu'Antoine est le plus performant, notamment grâce à de grands voyages de jeunesse réalisés en tandem qui ont forgé sa passion. "J'ai 42 ans donc je peux encore être à un bon niveau 3 ou 4 ans. Cette année, j'ai eu la chance de trouver un sponsor qui m'a permis d'acquérir du matériel et prendre un entraîneur pour mieux gérer mes efforts."

La Ville lui souhaite beaucoup de réussite dans ses projets !

AQUACONVIVIALITÉ, UNE ACTIVITÉ SPORTIVE POUR LES PLUS DE 60 ANS



La Madeleine compte 4778 personnes de plus de 60 ans. Pour leur bien-être, la Ville a imaginé une nouvelle activité en piscine.

Pratiquer une activité physique en piscine est en effet une façon douce de pratiquer un sport, conserver une bonne santé, cultiver son autonomie et ses capacités.

La piscine municipale de La Madeleine vous propose donc une séance spéciale de découverte de l'aquaconvivialité réservée aux 60 ans et plus.

Cette séance se déroulera jeudi 22 février avec un cours de 17h10 à 17h55 permettant de travailler la psychomotricité, l'équilibre et la correction de posture. La séance sera suivie de 18h10 à 18h30 d'un temps convivial avec boissons chaudes et mignardises dans les gradins.

Ce moment de partage permettra notamment d'échanger vos impressions avec les organisateurs pour envisager de pérenniser l'activité par la suite.

Inscrivez-vous à la piscine avant le vendredi 16 février 2024, muni de votre carte d'identité.

Le règlement se fera sur place le jour-même et le tarif sera le même qu'une entrée d'activité classique, soit 4,95€ pour les Madeleinois.

**Piscine municipale, 165 rue du Général de Gaulle
03 20 55 19 61
piscine@ville-lamadeleine.fr**

JEUNES MADELEINOIS : VOS RDV SPORTIFS

> STAGES DE TENNIS DE TABLE POUR LES 8-12 ANS

La Ville propose aux enfants de 8 à 12 ans deux stages gratuits de tennis de table du 26 janvier au 1^{er} mars et du 4 au 8 mars de 9h30 à 11h, salle Debeyre, rue Kléber.

> SÉANCES DE TENNIS LES MERCREDIS

Elles sont ouvertes gratuitement aux 8-12 ans, tous les mercredis de 9h30 à 11h, du 13 mars au 17 avril 2024.

Inscriptions sur le site de la ville, rubrique agenda.



**Travail soigné
Disponibilité
Réactivité**

**DELATTRE
L'Autre Couleur**

**FRANÇOIS
DELATTRE**

81, rue du Pré Catalan
59110 LA MADELEINE

Peinture intérieure & extérieure
Revêtements de sol
Pose de plaques de plâtre

Tél : 03.20.60.49.46
delattre@lautrecoleur.fr
www.delattrelautrecoleur.fr

**Le Cabinet VALLE FERNANDEZ vous présente
ses meilleurs voeux !**



Venez nous rencontrer
pour échanger sur vos
contrats et bénéficier
des prochaines offres
dès le mois de Janvier !

M M A

Cabinet Vladimir VALLE FERNANDEZ
Agent Général exclusif MMA
N° Orias: 19007780 www.orias.fr
202 rue du Général De Gaulle, 59110 LA MADELEINE
Tel : 03 20 55 00 49 - agence.mma.fr//la-madeleine/

MMA IARD - Société anonyme au capital de 537.023.368 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Le Mans 440 048 882 -
Siège social : 160 Rue Henri Champion, 72030 Le Mans CEDEX 9 IDU REP Eco circulaire - FR237780_03X/07. Les produits distribués par MMA sont assurés par
MMA IARD et MMA IARD Assurances Mutuelles. La documentation relative à nos produits est disponible sur mma.fr ou dans nos agences.

Vous pouvez nous retrouver sur :  



Votre publicité dans le magazine
de La Madeleine



Régie publicitaire
Mise en page Impression
Cartographie Signalétique
Objets publicitaires

Nous pouvons vous être utiles !

 Votre contact : Bérengère Brams
03 20 68 92 98
b.brams@cutile.fr www.cutile.fr

Animalis
La Madeleine

Rue Gustave Scriver Parc d'activités
commercial « PARC LINEO »
Bâtiment C4, 59110 La Madeleine

Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h30

**Prête à chouchouter
vos loulous !**

**Prenons rendez-vous
au 03.74.49.25.83**

Lise, votre toiletteuse professionnelle





**HIPPODROME
MARCQ-EN-BARŒUL**

FÉVRIER
LUNDI 26 ☀️

MARS
LUNDI 4 🌙
SAMEDI 9 ☀️
VENDREDI 22 ☀️
LUNDI 25 🌙

JOURNÉE DE LA FEMME

AVRIL
LUNDI 1 ☀️
LUNDI 15 🌙
SAMEDI 20 ☀️
LUNDI 29 🌙

FÊTE DE PÂQUES

MAI
LUNDI 13 🌙
DIMANCHE 19 ☀️
MERCREDI 22 ☀️

GRAND NATIONAL DU TROT

JUIN
LUNDI 3 🌙
LUNDI 17 🌙
LUNDI 24 🌙

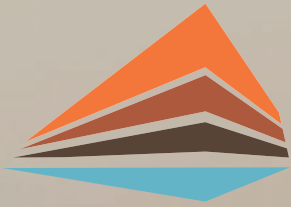
Vos tickets
en ligne ou sur place

☀️ 13h - 17h
☀️ 16h - 20h
🌙 18h - 22h
GALOP TROT

INVITATION
Valable pour 2 personnes à une journée
de courses
(en 2024)



03.20.89.69.00 WWW.CROISE-LAROCHE.FR



LES BALCONS DE LA DEÛLE

Renseignements et vente

03 66 67 67 67

trignat.fr

commercialisé par

dividom

LA MADELEINE CÔTÉ PARC

Une résidence haut de gamme
À l'architecture authentique



 *Gilles*
TRIGNAT
RESIDENCES